

SYLVIE B.

**Attachée d'administration hospitalière
CHU de Poitiers (Poitiers)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Globalement, mes missions ont consisté, dans le cadre de la mise en œuvre d'une cellule de coordination territoriale couvrant deux départements, à mettre en œuvre un outil d'aide à l'orientation de patients et d'aide à la recherche d'établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Je suis référente de cette coordination territoriale pour les professionnels (CH, cliniques, Ehpad, conseils départementaux, MDPH, médecins libéraux...) et les usagers utilisateurs dans ces départements.

Cela implique, au long cours, de convaincre les professionnels utilisateurs de l'utilité du projet, de les accompagner dans le changement de leurs habitudes, de leur organisation, de les former et de pouvoir appuyer les réflexions stratégiques visant à améliorer la coordination territoriale des soins et de l'offre d'hébergement.

Cet outil étant une plateforme informatique et ce poste m'ayant accordé beaucoup d'autonomie, il m'a aussi permis de développer des connaissances en système d'information en santé, en gériatrie ou encore en communication.

Je me suis investie également dans des travaux interrégionaux, dans le club utilisateurs de cet outil et participe activement à son évolution dans le cadre de groupes de travail nationaux en lien étroit avec l'éditeur. Ce qui est très intéressant.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Après un Master 2 en Droit public spécialité administration du secteur sanitaire et social, j'ai acquis une première expérience en coordination de projets dans l'assurance maladie. Puis, j'ai intégré le CHU de Poitiers. Je connaissais le monde hospitalier pour y avoir effectué mon stage de fin d'études.

La coordination a du sens pour moi, dans ce métier elle permet d'être au contact du terrain et des besoins des professionnels avec, toujours au centre des préoccupations, le patient, les personnes vulnérables.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master à l'UPPA donne les clés pour appréhender tant le domaine de l'assurance maladie que celui des services ou établissements sanitaires, médico-sociaux ou sociaux. Il me semble que c'est sa force, il ouvre ainsi diverses perspectives.

A obtenu un M2 Droit public - Droit public et administration publique - Droit et administration du secteur sanitaire et social [P] au terme de l'année 2007_2008

Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr